

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SYMISA
(Syndicat Mixte Sophia Antipolis)

n° 03

Comité Syndical
Séance du 24 Septembre 2020
Renouvellement du bureau

L'an deux mille vingt et le 24 septembre à 11 heures

Le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 16 Septembre 2020, s'est réuni au siège social du SYMISA, 449 Route des Crêtes 06560 Valbonne, sous la Présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président.

Etaient présents :

Mme NASICA ; MM LEONETTI, DERMIT, CESARO, LUCA, MASCARELLI, MELE et OCCELLI (CASA) ; Mme DUMONT (Département des Alpes-Maritimes) ; MM SAVARINO et LABAT (CCINCA) ; MM AMAR ET GALY (Région) ; M. BARDEY (CACPL) ; M. ANDRE (SCE) ; Mme CLERC (INRIA).

Etaient absents :

MM MION, LOMBARDO, LUCIANO et THIERRY (CASA) ; Mme DUHALDE GUIGNARD (Département des Alpes-Maritimes) ; M. LONDEIX (CCINCA) ; M. MUSELIER (Région) ; MM LISNARD et CHIKLI (CACPL) ; M. BRISSWALTER (Université).

Etaient représentés :

M. ROSSI par M. LEONETTI (CASA)
M. GINESY par Mme DUMONT (Département des Alpes-Maritimes)

Assistait également à la séance Monsieur FAURE Payeur Départemental.

Le Président procède à la nomination d'une secrétaire de séance Mme Sophie NASICA et la remercie de sa présence.

Le Président rappelle que, Conformément à l'article 7 des statuts portant sur l'organisation du Bureau :

Sont membres du bureau, outre le Président du SYMISA

- un Président délégué élu par et parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

- un Vice-président élu par et parmi les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte-d'Azur ;
- un Vice-président élu par et parmi les représentants de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur ;
- un Vice-président élu par et parmi les représentants du Département des Alpes Maritimes ;
- un Vice-président élu par et parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
- un Secrétaire Général élu par et parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier et second tour et à la majorité relative au troisième tour du scrutin. Elles ont lieu en cas de départ d'un membre du bureau, et après chaque élection de la gouvernance d'une des institutions membres du syndicat.

Sont également membres du Bureau :

- le Président du Sophia Club Entreprises ;
- le Président de l'Université Côte-d'Azur ;
- le Directeur de l'INRIA Sophia Antipolis Méditerranée ;

Le Président peut également inviter à participer aux débats au sein du Bureau toute personne de son choix, sans voix délibérative.

Il est donc sollicité les candidatures pour les postes de Président, vices présidents et secrétaire général.

Monsieur Jean-Pierre MASCARELLI fait acte de candidature pour le poste de Président Délégué, pour le compte de la CASA,

Monsieur Jean-Pierre SAVARINO fait acte de candidature pour le poste de Vice-Président pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,

Monsieur Richard GALY fait acte de candidature pour le poste de Vice-Président pour le compte de la Région,

Madame Anne-Marie DUMONT fait acte de candidature pour le poste de Vice-Présidente pour le Compte du Département des Alpes-Maritimes,

Monsieur Philippe BARDEY fait acte de candidature pour le poste de Vice-Président pour le compte de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lerins,

Monsieur Jean-Pierre DERMIT fait acte de candidature pour le poste de secrétaire général pour le compte de la CASA

Il est procédé aux opérations de vote à main levée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et ou représentés, la composition du Bureau est la suivante

Président : Monsieur Jean LEONETTI (CASA)

Président Délégué : Monsieur Jean-Pierre MASCARELLI (CASA)

Vices Présidents :

- Monsieur Jean-Pierre SAVARINO (CCINCA)
- Monsieur Richard GALY (Région)
- Madame Anne-Marie DUMONT (Département des Alpes-Maritimes)

- Monsieur Philippe BARDEY (CACPL)

Secrétaire Général : Monsieur Jean-Pierre DERMIT

Membres :

- Monsieur Frédéric ANDRE (SCE)
- Monsieur Jeannick BRISWALLTER (Université)
- Madame Maureen CLERC (INRIA)

AINSI FAIT ET DELIBERE

A VALBONNE LE 24 SEPTEMBRE 2020

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

SYMISA

Les Genêts

44, Route des Crêtes

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

DELIB3CS2409020

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-09-28T14-25-10.00 (MI225512252)

Identifiant unique de l'acte :
006-250600012-20200924-DELIB3CS2409020-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU BUREAU

Date de décision : Sep 24, 2020 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representantsActe : Delib 3 Renouvellement
bureau.PDF

Préparé	Date 28/09/20 à 14:25	Par <u>BONNOME Christine</u>
Transmis	Date 28/09/20 à 14:25	Par <u>BONNOME Christine</u>
Accusé de réception	Date 28/09/20 à 14:30	